Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 19 (1939)

Heft: 6

Artikel: L'arrondissement consulaire suisse de Lyon

Autor: Meyer, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888912

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



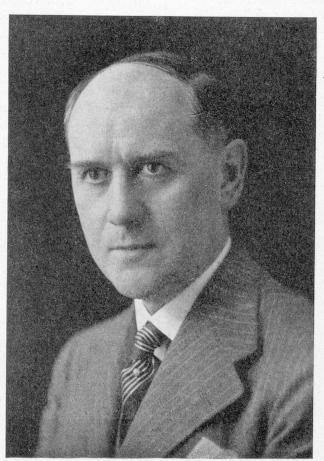
L'ARRONDISSEMENT CONSULAIRE SUISSE DE LYON

Dès le début du xvie siècle, on trouve les traces d'une colonie de commerçants suisses à Lyon. On connaît la rivalité des Foires de Genève et de Lyon et l'on sait que ces dernières, favorisées qu'elles furent par les Rois de France, acquirent leur importance aux dépens des premières. Lyon devenait alors de nouveau, comme jadis à l'époque romaine, un des grands carrefours du monde où se rencontraient de nombreux marchands français avec les marchands de l'Europe entière, notamment avec les Italiens, les Allemands et les Suisses. Quant à ces derniers, il s'agissait surtout de marchands vendant des toiles de Saint-Gall.

Peu à peu, certains Suissesse fixèrent à Lyon. De 1549 au xvIII. siècle, 65 maisons de négociants suissessesontétabliessur cette place. Un peu plus tôt, et d'une façon plus précise vers 1536, à la naissance de l'industrie de la soierie à Lyon les ouvriers étrangers qui venaient résider, leurs femmes et leurs enfants. pouvaient acquérir des biens comme s'ils étaient natifs du Royaume, sans être tenus de se faire naturaliser. Tous étaient affranchis des tailles. impôts, etc., sauf en cas de péril imminent. Ces privilèges attirèrent une importante maind'œuvre à Lyon, parmi laquelle des Suisses. A peu près à la même époque fut composé à Lyon, le « Miroir de la Rédemption » avec des types importés de Bâle, le premier livre illustré imprimé en France, et les imprimeurs lyonnais saluèrent alors avec satisfaction l'arrivée à Lyon, en 1548, des correcteurs Théodore Zwinger, de Bâle, et Henri Elmer, de Glaris.

Il est à noter que lorsque, à partir du xvIII siècle, les Foires de Lyon eurent à souffrir des douanes de Lyon et de Valence qui étaient l'une et l'autre exceptées de la franchise des Foires, seuls les marchands suisses étaient exempts de ces deux douanes pendant la durée des Foires et pendant les quinze jours qui suivaient, pour les marchandises originaires de leur pays. La belle époque des Foires de Lyon

M. G. Meyer, Consul de Suisse à Lyon



étant dès lors révolue, les relations économiques entre cette ville et notre pays ont forcément diminué un peu. On estime que les exportations de Lyon en Suisse, qui se trouvaient presque entièrement entre les mains des marchands suisses, ne dépassaient jamais au xviie siècle 1.000.000 de livres (1) par an.

S'il est connu que les grands capitaux qui affluèrent au xvie siècle à Lyon, par suite des franchises légales accordées au commerce de change, furent souvent mis à contribution par les Rois de France pour les

(1) D'après Lambert d'Herbigny: Mémoires sur le Gouvernement de Lyon, 1698, publié dans la « Revue d'Histoire de Lyon ». La livre: 6 francs or.

besoins de la couronne, on sait peut-être moins bien que parmi les créanciers du Roi on trouve, et pour des sommes importantes pour l'époque, des commerçants suisses. Ainsi, en 1553, Wolfgang, Claudus et Bartholomeus May, de Berne, pour 32.200 écus de trois livres, Hans et Lucas Iselin, de Bâle, pour 35.550 écus, Lienhard, Christoph et Thomas Zollikofer de Saint-Gall pour 19.950 écus, Benedikt Stockar de Schaffhouse pour 16.900 écus, Hans et Heinrich Peyer de Schaffhouse pour 32.200 écus.

Cela prouve tout simplement que la France a joui au xviº siècle auprès des Confédérés Suisses de la même confiance au sujet de ses finances que la France d'aujourd'hui qui vient de conclure en Suisse un emprunt important.

Les relations économiques entre Lyon et la Suisse étant de nouveau devenues plus intenses au début du xixe siècle, la Diète Fédérale décida, en 1816, de créer dans cette ville un Consulat. Les titulaires en furent :

1816-1847 : Pierre Galline de Genève;
1847-1864 : Rodolphe Dobler, de Bâle;
1864-1875 : Alphonse Ruffer, de Genève;
1875-1895 : Edmond Vernet, de Genève; un des fondateurs de la Banque Veuve

Morin-Pons;

1896-1898 : Charles Chapuisat, d'Aclens; 1898-1899 : Charles-Rod. Mayor, des Planches;

1900-1908: Otto Streuli, de Zurich; 1908-1919: Edmond Achard, de Genève;

Depuis 1920: Georges Meyer, Docteur en droit,

de Wintherthour.

Les affaires du Consulat ayant été très importantes depuis la guerre et s'étant surtout étendues pendant la dernière année par suite du statut des étrangers et de l'afflux des réfugiés de certains pays de l'Europe Centrale, le Consulat dispose aujourd'hui d'un personnel de 8 employés, dont un Vice-Consul, M. A.-G. Berthod.

L'arrondissement consulaire, qui comprend quinze départements, s'étend de la frontière suisse jusqu'au centre de la France et comptait, fin 1938, environ 21.000 Suisses, dont un peu plus de 4.000 vivent à Lyon et dans le département du Rhône. Les départements qui sont les plus proches voisins de notre pays hébergent également des colonies suisses très importantes, tandis que les autres n'abritent qu'une faible proportion de compatriotes.

D'après une statistique établie récemment par le Consulat, les Suisses de notre circonscription exercent les professions suivantes :

Agriculture							2.652
Industrie et technique							
Commerce et Banque							
Hôtellerie							
Bâtiment							0
Professions libérales							160
Religieux (hommes et femmes)							369
Etudiants							300
Infirmières, Gouvernant							1.200
[HENNELL MANAGED AND MANAGED M							

Il existe des Sociétés Suisses à Annecy, Châlonsur-Saône, Chamonix, Clermont-Ferrand, Faverges, Grenoble, Mâcon, St-Etienne, Thonon, Thoiry et notamment à Lyon, où nous en avons quatre: l'Union Helvétique (environ 400 membres), qui possède un local fort bien aménagé, la Société Suisse de Bienfaisance, qui dépense à peu près 40.000 francs par an en

> faveur de ressortissants suisses dans le besoin, l'Association des Anciens Élèves de l'École Polytechnique de Zurich et, enfin, la Section Lyonnaise de la Chambre de Commerce Suisse e n France, qui est installée dans le Consulat.



Maison dans laquelle le Consulat de Suisse

G. MEYER,Consul de Suisse
à Lyon.